

11110111000010010001001111001110110 11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110  
1



10001011001001100



0010011 si j'augmente les 1 de 0%, et si  
j'augmente les 0 de 1%, c'est équitable ?  
11010 111101 10101 010110001 01100

**Sud**  
Groupe GFI

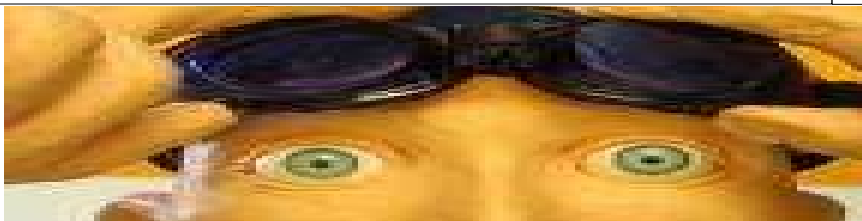
## Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Mars  
2009  
N°39

### SOMMAIRE

Négociations : page 1  
Arnaque-formation : page 1  
Le coût des missions : page 2  
Communication : page 2



### Salaires : les pas minuscules de la direction

Pour la paritaire du 10 mars les syndicats avaient préparé plusieurs contre-propositions : une ambitieuse pour FO et CFTC, une raisonnable pour CFDT-CGT-SUD GFI, et une troisième pour la CFE-CGC (qui n'a jamais appelé à faire grève les salariés de GFI pour les salaires). (Vous pouvez trouver la proposition CFDT-CGT-SUD GFI sur notre site : <http://sudgfi.free.fr>) M. Poupon ayant tout lu, il nous annonça le matin une nouvelle proposition pour l'après-midi. Tout le monde espérait donc une avancée significative, et fut une fois de plus abasourdi par la petitesse de cette deuxième proposition de la Direction :

- augmentation de 0,5% pour les salaires annuels compris entre 30 et 32 K€
- augmentation de 0,75% pour les salaires annuels compris entre 25 et 30 K€
- augmentation d'un montant fixe de 187,5 € brut par an (14,42 €/mois sur 13 mois) pour les salaires annuels inférieurs à 25 K€
- ces augmentations entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009, exclusivement pour les salariés n'ayant pas été augmentés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

L'ensemble de ces mesures est censé toucher 20% des salariés de l'UES soit environ 800 personnes (+ 300 personnes hors UES).

Coût annoncé de cette mesure pour l'UES GFI ? 180K€ en année pleine soit **seulement 90 K€ en 2009** puisque la mesure ne serait effective qu'au 1<sup>er</sup> juillet.

Ce montant est plus que modeste si on le compare à :

- **1,4 million d'euros** de budget prévisionnel des augmentations de salaire pour 2009,
- **21 millions d'euros** de dividendes distribués depuis 2 ans,
- **20,9 millions d'euros** de bénéfices en 2007, **22,5 millions d'euros** de bénéfices en 2008
- **1 million d'euros** de rémunération versés aux 5 grands dirigeants.

MM. nos dirigeants, qui aujourd'hui subit la hausse des prix cumulée de ces dernières années ? Vous ou nous ? Qui fait le travail qui fait gagner GFI ? Les actionnaires ? Vous tous seuls ?

**Devant le CCE du 10 mars dernier le Président Tordjman a déclaré avoir lu nos tracts et juger nos demandes légitimes. Maintenant, M. le Président, il ne vous reste qu'à lire notre contre-proposition, raisonnable et équilibrée, et à passer aux actes.**

### Attention, arnaque au DIF

Un grand nombre d'entre vous se voit actuellement proposer des périodes de professionnalisation. Il n'y aurait pas grand chose à y redire si ce n'est qu'**on vous impose dans le même temps d'utiliser vos heures de DIF** dans le cadre de cette formation. Cas isolé ? Nous en avons déjà dénombré une trentaine !

Or DIF signifie Droit **Individuel** à la Formation. L'initiative de l'utiliser ou non appartient exclusivement au salarié. L'employeur ne peut donc pas vous imposer l'utilisation de ces heures. Il peut vous le demander poliment, mais ne doit pas vous donner à signer à la sauvette une demande de formation prévoyant l'utilisation de votre DIF ! Si on vous le demande poliment vous pouvez refuser, ou accepter, tout aussi poliment de préférence. Mais si on tente de vous arnaquer vous avez de très bonnes raisons de perdre votre sang-froid, et peut-être aussi votre politesse !

**Refusez cette arnaque et contactez vos DP qui interpellent la direction !**

Dans le même temps, pensez aux formations que **VOUS** souhaiteriez suivre, et demandez les dans le cadre du DIF.

Pire : certains salariés se verraient « proposer » (en fait, imposer) une clause de dédit-formation associée !!! L'escroquerie prend alors des proportions scandaleuses.

**Toutes ces pratiques abusives doivent cesser immédiatement, et il est urgent que la DRH forme les managers au respect du droit et des salariés !**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: [sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

11110111000010010001001111001110110

1

10001011100011001100



111101110000100100010011110011010111010110

100 0 11 si j'augmente les 1 de 0%, et  
si j'augmente les 0 de 1%, c'est équitable ?  
10011100 01 110 011 0101100 011 1 00

## La Bouffe ET la Vie !

Mi-février, des élus SUD GFI et CFTC d'Issy-les-Moulineaux ont rencontré M. Poupon, DRH groupe, pour lui exposer divers problèmes de cet établissement, parmi lesquels des sanctions disproportionnées contre certains salariés, la non communication au CE par la Direction des données économiques prévues par la loi, ou encore le local CE trop petit.

M. Poupon les a écoutés et a pris des notes, a répondu qu'il allait travailler sur ces points et faire réponse, mais il a également sévèrement critiqué les différentes expertises votées par le CE d'Issy. Effectivement, 4 expertises ont été votées par le CE et le CHSCT de l'établissement Issy-Industrie, conformément à la loi (cf. colonne de droite). Il a expliqué que cela allait coûter cher à GFI, coût qui serait d'après lui supporté par les salariés.

M. Poupon a souhaité revoir les élus début mars, nous pensions qu'il avait avancé sur les différents sujets et qu'il allait donc apporter des réponses et satisfaire au moins quelques unes de nos demandes. Et bien non, il n'avait avancé sur rien, et a passé la matinée à réexpliquer en long, en large et en travers que les expertises demandées par le CE d'Issy (qui s'ajoutent à celles des CE Progiiciel et Grand-Ouest) bloquaient tout, qu'elles ne serviraient à rien et que leur coût était tel qu'il empêchait la DRH de mettre en place des actions qu'elle avait déjà prévues et qui allaient justement dans le sens de la réduction du stress des salariés. M. Poupon a aussi ajouté que les coûts faramineux de ces expertises ne permettaient plus de passer les Tickets Restaurant à 7,50 € comme cela avait été initialement budgété. Pour lui, c'est la bouffe ou les expertises. Nous traduisons : la bouffe ou la vie !

Ainsi donc, quand votre CE vote des expertises pour un montant de 100 K€ c'est une catastrophe, mais quand GFI perd des millions suite à des choix stratégiques hasardeux dans certaines filiales, ce n'est ni plus ni moins que les aléas naturels de l'économie (et nos dirigeants son augmentés).

**Or le prix de l'ensemble de ces 6 expertises est estimé à 217 K€, soit environ 100 fois moins que les dividendes versés aux actionnaires depuis 2 ans, ou que les bénéfices 2008 !** Et il est du même ordre de grandeur que la somme de 180 K€ euros de pénalité à payer par GFI pour le non emploi de personnes handicapées pour le seul établissement d'Issy-Industrie.

M. Poupon prétend aujourd'hui que si vos tickets restaurants ne passent pas à 7,50€, c'est parce que vous avez des élus irresponsables. Et bien, ces mêmes élus mesurent au quotidien les tensions et les difficultés que vous éprouvez dans votre travail, la détresse psychologique de plusieurs d'entre-vous ! C'est non seulement pour éviter que des drames se reproduisent, mais aussi pour améliorer les conditions de travail de tous, que ces expertises ont été votées !

**Alors entre défendre l'enrichissement des actionnaires, et la possibilité pour les salariés de se nourrir correctement et de travailler dans des conditions qui ne mettent pas leur santé en péril, vos élus SUD GFI ont choisi la vie des salariés.**

*PS : plusieurs de vos élus SUD groupe GFI participent à la Commission « Santé au Travail » de l'Union Syndicale Solidaires, et nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ce sujet.*

## Pourquoi désigner des experts ?

Le CE et le CHSCT de l'établissement d'Issy-Industrie ont voté quatre missions d'expertise:

- analyse des comptes de l'Etablissement (afin que le CE puisse remplir ses attributions économiques telles qu'elles sont définies par Code du Travail),
- Etude du projet GARI et notamment de ses risques pour les salariés en terme de mobilité forcée,
- Etude des conditions de travail sur les TMA RATP (où nous avons déploré un suicide)
- Expertise globale sur l'établissement pour la mesure du risque psychosocial.

**C'est la loi qui prévoit le recours à des experts extérieurs quand les élus ont besoin d'un avis éclairé.**

La direction n'aurait pas besoin d'un avis d'expert pour comprendre quand il y a un problème ? L'expérience des années passées est accablante : les élus et Délégués Syndicaux n'ont cessé d'alerter les directions d'entité et la DRH sur des problèmes graves, les seules réponses ont été au mieux le silence, au pire des insultes et des sanctions pour les représentants du personnel.

La direction n'aurait pas besoin de ça pour améliorer les conditions de travail ?

Ce que nous constatons tous les jours démontre le contraire. En septembre la direction a annoncé des améliorations du suivi et de la gestion RH. 6 mois plus tard nous constatons toujours, par exemple, qu'un salarié qui a fait l'effort de partir en mission lointaine malgré des contraintes difficiles est accueilli au retour de sa mission par... des menaces de licenciement.

**Et si ce que la direction craignait, c'était surtout ce que les experts vont voir et dire ?**

### Vous pouvez aujourd'hui compter sur douze DS SUD Groupe GFI pour vous défendre :

Michelle SPANO (AIX EN PCE, DSC) 06 09 82 36 80  
Jacques ALAYRAC (Toulouse) 05 63 79 52 18  
Claude GRAEFFLY (Strasbourg) 06 86 56 59 61  
Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30  
Laure NETZ (Sophia) 06 09 34 78 20  
Monique SUBEY (Némausic) 06 72 11 64 42

Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 62 63 05 99  
Didier FAYE (Lyon) 06 11 13 13 59  
Antoine HUOT (Grenoble) 06 68 52 34 44  
Jean-Luc LOUIS (Issy) 06 74 20 89 73  
Francesco PROPATO (Progiiciels) 06 88 72 21  
Alexis ZADOUNAISKY (Nantes) 06 75 24 70 09

***Pour mieux communiquer avec vous :*** Inscrivez-vous vite sur <http://sudgfi.free.fr/adresses>

Pour les syndicats il est difficile de communiquer avec les salariés dans une SSII. Nous vous invitons à venir saisir à cette adresse sur notre site vos nom, prénom, adresses courriel ou postale pour recevoir nos informations syndicales. Vous pourrez choisir de recevoir des informations régulièrement, ou seulement en cas d'événements importants.